

## L'HABITATION PROTÉGÉE

Le Regain propose un accompagnement des personnes majeures souffrant et/ou confrontées à des troubles psychiatriques.

Celles-ci souhaitant développer dans leur environnement; leur autonomie et/ou leur qualité de vie.

Le tout, dans le respect du rythme et du choix de chacun.

## CONTACT

**Le Regain ASBL :**

Grand'rue 3 - 6000 Charleroi

060/11.83.35

[leregain.ihp@ghdc.be](mailto:leregain.ihp@ghdc.be)

[leregainasbl.org](http://leregainasbl.org)

**Une asbl du  
Grand Hôpital de Charleroi**

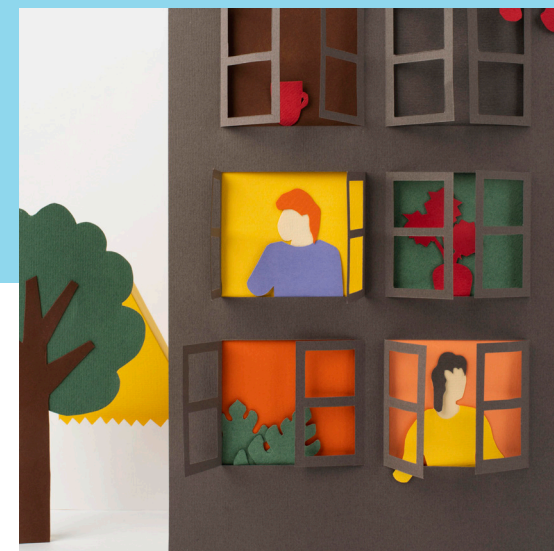
**POUR LA SANTÉ POSITIVE**

 **GRAND  
HOPITAL  
DE CHARLEROI**

**GHDC.be**

COM\_393 (21/10/25)

# HABITATION PROTÉGÉE



Hébergement & Accompagnement



Initiative d'Habitation Protégée

 **GRAND  
HOPITAL  
DE CHARLEROI**

 Wallonie

**AViQ**  
Agence pour une Vie de Qualité  
Familles Santé Handicap

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'INCLUSIONS ?

- Être majeur.
- Avoir un psychiatre traitant.
- Reconnaître la problématique psychiatrique.
- Reconnaître la nécessité de recourir à de l'aide.
- Disposer d'un minimum d'autonomie.
- Être en ordre de mutuelle.
- Disposer des ressources financières suffisantes pour assumer la caution, les frais de séjour et du quotidien (alimentation, hygiène, transport).

## L'ACCOMPAGNEMENT

- Un soutien psycho-social par une équipe pluridisciplinaire.
- Une adaptation au projet de la personne.
- Une collaboration avec les différents partenaires et intervenants locaux (famille, aide-familiale, médecins ...).
- Une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7.
- Une présence intermittente de l'équipe dans les hébergements.
- Une convention de séjour signée par Le Regain et le futur résident précisant les engagements de chacun.

## L'HÉBERGEMENT

- 3 habitations meublées et semi-collectives (de 4 à 8 résidents). 2 à Gilly, une à Montignies-sur-Sambre.
- Chambre individuelle avec lavabo.
- Espaces communs : cuisine équipée, lave-linge, TV, salle de bain, WC, salon ...

## COMMENT INTÉGRER LE REGAIN ?

- 1 Téléphoner au Regain.
- 2 Rencontrer un membre de l'équipe.
- 3 Rencontrer le médecin psychiatre.
- 4 Evaluation de votre candidature.

### En cas d'évaluation favorable et en fonction de la liste d'attente :

- 1 Visite de l'habitation.
- 2 Paiement :
  - Caution.
  - Frais de séjour du mois d'admission.
  - Nouveau matelas.
- 3 Emménagement.